

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AJACCIO - 2001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/05/2026 - 1958 - 2024 B 00141 - 984 442 822 - A L'EAU PLONGEE

A L'EAU PLONGEE

SAS au capital social de 1000 euros

Route de l'Aéroport - Ricanto - Plage de Tahiti - 20090 AJACCIO

RCS AJACCIO 984 442 822

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril à 14 heures,

Le président de la société A L'EAU PLONGEE, société par actions simplifiée (société à associé unique) au capital social de 1000 euros, dont le siège est situé : Tahiti plage, route de l'Aéroport, Lieu-dit Ricanto, 20090 AJACCIO, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 984 442 822, présidé par M. TORRE Anthony, seul associé de la société et représentant la totalité des parts sociales émises par la société, déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- Le rapport de gestion de la présidence sur l'exercice écoulé,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes et affectation du résultat 2025,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.233-3 du code de commerce,
- Ratification de la rémunération du président pour l'exercice 2025.

Première résolution

L'associé unique prend connaissance du rapport de gestion de l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 549 euros comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice : 549 euros

Affectation :

Au poste « Autres réserves » : 549 euros

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 1549 euros et se décomposent de la façon suivante :

Poste Capital social : 1000 euros

Poste autres réserves : 549 euros

Troisième résolution

Le président fait lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L233-3 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de ratifier une rémunération nulle pour lui-même au titre de l'exercice 2025. Aucune rémunération de ses fonctions n'est prévue pour l'exercice 2026.

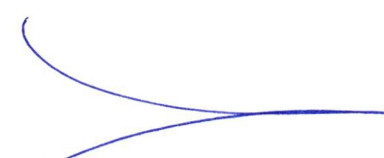
L'associé unique pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Le président et associé unique,

Anthony TORRE



SAS AL'EAU PLONGÉE
Route de l'aéroport - plage de Tahiti
Le Ricanto - 20090 AJACCIO
Tél : 06 09 60 14 09
Siret : 984 442 822 00016

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



A LEAU PLONGEE

TAHITI PLAGE LE RICANTO
20090 AJACCIO

SIREN : 984.442.822

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR33984442822

KEOBIZ

SIREN : 753107317

18-20 B rue Henri Rivière, 76000 Rouen

Tél : 0142661732 - <https://www.keobiz.fr/>

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Liasse fiscale	9

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	69 894	14 930	54 964	64 196
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	169 894	14 930	154 964	164 196
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	-1 661		-1 661	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	666		666	
Autres créances	9 440		9 440	4 972
Charges constatées d'avance	432		432	
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	8 877		8 877	4 972
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	178 771	14 930	163 841	169 168

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 28 699	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	549	- 28 699
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 27 151	- 27 699
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89 933	98 000
Emprunts et dettes financières diverses	89 099	82 677
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 955	6 255
Dettes fiscales et sociales	8 005	9 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		376
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	190 991	196 867
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	163 841	169 168

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	08/02/2024 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	3 991	3 459
Production vendue de biens		
Production vendue de services	114 186	87 474
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	118 177	90 933
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	5 500	4 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 739	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	8	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	136 423	94 934
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		3 112
Variation de stocks	1 661	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	155	3 139
Variation de stocks		3 000
Autres achats et charges externes	57 774	50 197
Impôts, taxes, et versements assimilés	2 687	1 053
Salaires	57 905	47 131
Cotisations sociales	7 750	6 181
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 232	5 698
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	6 727	531
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	143 891	120 041
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-7 468	-25 107
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 853	3 592
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 853	3 592

Postes	2025	08/02/2024 31/12/2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 853	-3 592
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-12 321	-28 699
Produits exceptionnels (VII)	12 500	
Charges exceptionnelles (VIII)	134	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12 366	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-504	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	148 923	94 934
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	148 375	123 634
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	549	-28 699

Liasse fiscale



1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 10	
						Exercice N clos le 31/12/2025	
ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	100 000	012		100 000	
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	69 894	030	14 930	54 964	
	Immobilisations financières (1)	040		042			
	TOTAL I (5)	044	169 894	048	14 930	154 964	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	-1 661	062		-1 661	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	666	070		666	
	Créances autres (3)	072	9 440	074		9 440	
	Charges constatées d'avance	092	432	094		432	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			
TOTAL II	096	8 877	098		8 877		
TOTAL GENERAL (I + II)						110	178 771
						112	14 930
							163 841
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)		131		132		
	Report à nouveau			134		-28 699	
	Résultat de l'exercice			136		549	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	TOTAL I			142		-27 151	
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		89 933	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		3 955	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	228	172	8 005	
	Comptes courants d'associés			173		89 099	
	Autres dettes			175			
REVENUS	Produits constatés d'avance			174			
	TOTAL III			176		190 991	
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	163 841
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025					
Ventes de marchandises						209		210	3 991						
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215		214							
Production vendue services						217		218	114 186						
Production stockée								222							
Production immobilisée								224							
Subventions d'exploitation reçues								226	5 500						
Autres produits								230	12 747						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	136 423						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234							
Variation de stock (marchandises)								236	1 661						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	155						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240							
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	9 900	242	57 774					
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		301	244	2 687					
Rémunérations du personnel								250	57 905						
Charges sociales								252	7 750						
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	9 232						
Dotations aux provisions								256							
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	6 727						
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)								264	143 891						
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-7 468						
Produits financiers						(III)		280							
Produits exceptionnels						(IV)		290	12 500						
Charges financières						(V)		294	4 853						
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		(VI)	347	300	134						
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		(VI)	348								
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	-504						
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	549						
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	549	314					
RÉINTEGRATIONS										Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316				
										Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	318				
										Provisions non déductibles	322				
										Impôts et taxes non déductibles	324				
										Divers dt intérêts excédentaires	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	974
										Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier	(Part de loyers de réintégration)	249	251		
										Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
										Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
DÉDUCTIONS										Entreprise nouvelle	986	Zone franche urbaine	987		342
										France Ruralités Revitalisation (FRR)	181	Jeune entreprise innovante	989		
										Zone restruct. défense	127	Zone revitalisation rurales	138		
										Bassins d'emploi à redynamiser	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
										ZFANG 44 quaterdecies	345	Zone de développement prioritaire	993		
										Bassins urbains à dynamiser - BUD	992				
										Créance report en arrière du déficit	346			350	504
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
										Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
										Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649														
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	1 019	354							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356									
Déficits antérieurs reportables				28 699				360	1 019						
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372							

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
AMENDES	134
dons	840

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
DONS (60%)	504

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>A LEAU PLONGEE – SIREN : 984442822</u>											Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100 000	402	0	404	0	406	100 000	0		
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0	0		
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0	0		
Constructions		430	0	432	0	434	0	436	0	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0	0		
Installations générales, aménagements divers		450	59 000	452	0	454	0	456	59 000	0		
Matériel de transport		460	0	462	0	464	0	466	0	0		
Autres immobilisations corporelles		470	10 894	472	0	474	0	476	10 894	0		
Immobilisations financières		480	0	482	0	484	0	486	0	0		
TOTAL		490	169 894	492	0	494	0	496	169 894	0		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495	0	497	0	498	0	499	0	0		
Autres immobilisations incorporelles		500	0	502	0	504	0	506	0	0		
Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0	0		
Constructions		520	0	522	0	524	0	526	0	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	0	532	0	534	0	536	0	0		
Installations générales, aménagements divers		540	4 343	542	5 900	544	0	546	10 243	0		
Matériel de transport		550	0	552	0	554	0	556	0	0		
Autres immobilisations corporelles		560	1 355	562	3 332	564	0	566	4 687	0		
TOTAL		570	5 698	572	9 232	574	0	576	14 930	0		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR												
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
					Court terme	Long terme						
						19%	15% ou 12,8%		0%			
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	587	0
	Plus-values taxables à 19%			579	0	Régularisations	590	0	583	0	594	0
TOTAL					596	0	585	0	597	0	599	0

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0
Terrains						710	0	715	0
Constructions						720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0
Matériel de transport						750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0
TOTAL						770	0	775	0
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								0
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	0
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	28 699
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	0
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	0
Déficits imputés								983	1 019
Déficits reportables								984	27 680
Déficits de l'exercice								860	0
Total des déficits restant à reporter								870	27 680
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	0	381		0	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	0				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	0	380		0	
N° du centre de gestion agréé						388	0		
Montant de la TVA collectée						374	22 837		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 865		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	0		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	0		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	0		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822		Néant ☒
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105
TOTAL 1		106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL 2		144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150
TOTAL 3		152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	ANTHONY TORRE					
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	1000			
Naissance :	Date	22/07/1999	N° Département	69	Commune	ST PRIEST (69)	Pays	FRANCE
Adresse :								
BOULEVARD LOUIS CAMPI, RESIDENCE LA PALMERAIE								
20090 AJACCIO								
FRANCE								

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0
--	-----	---

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : A LEAU PLONGEE	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 984442822	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
dont montant préfinancé			0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYSER

Entreprise : A LEAU PLONGEE

SIREN : 984442822

Attestation produite le 12/05/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYSER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
A LEAU PLONGEE - SIREN : 984442822			*** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ***		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
TAHITI PLAGE LE RICANTO 20090 AJACCIO FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Centre de plongée sous marine, toutes activités		Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0		Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% ☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0		0	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quinquies)	0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A ☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies ☐			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐			
Bénéfice ou déficit exonéré		0 Plus values exonérées relevant du taux de 15%		0	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)				☐	
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				0	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				0	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				0	
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Pennylane
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné ☐	
Comptable : ☐ Salarié ?					
SAS KEOBIZ 18-20 B rue Henri Rivière 76000 Rouen Tél: 0142661732 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐					
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a	0				
		payées par un établissement chargé du service des titres				b	0				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c	0				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	0				
Montant des autres distributions:						e					
						f					
						g					
						h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	0				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j	0				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)					
							0				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS											
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					57 905				
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					0				
		MVLt imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %					
MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				0	0	0					
MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice				0	0	0					
MVLt réalisée au cours de l'exercice				0	0	0					
MVLt restant à reporter				0	0	0					
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						0					
Nombre de reçus délivrés						0					



KEOBIZ

SIREN : 753107317

18-20 B rue Henri Rivière, 76000 Rouen

Tél : 0142661732 - <https://www.keobiz.fr/>